

DÉCISION DE LA SERIE NATIONALE

Texte supprimé = ~~texte barré~~

Nouveau texte = **texte en gras souligné**

Application : 15/04/2023
Publié le : 15/04/2023



SERIE NATIONALE « IAME SERIES FRANCE » 2023

REGLEMENT IAME SERIES FRANCE 2023 (p8)

7. LICENCES

Les pilotes et concurrents doivent être détenteurs d'une licence nationale ou internationale respectivement de pilotes et concurrents, en cours de validité pour l'année, ainsi que des autorisations nécessaires (Visas) émises par leur ASN affiliée à la FIA Karting. Cette autorisation sera délivrée par l'ASN concernée dans une forme qu'elle considérera appropriée.

Licences autorisées :

Mini 60 :

- NCCMCK : Nationale Concurrent Conducteur Minime Cadet Karting
- Licence nationale Mini délivrée par une ASN étrangère avec autorisation de participation de cette dernière.

KA100 :

- NCCCK : Nationale Concurrent Conducteur Karting.
- NCCHK : Nationale Concurrent Conducteur H Karting.
- ICCE : Internationale Concurrent Conducteur « E ».
- ICCF : Internationale Concurrent Conducteur « F ».
- ICCG : Internationale Concurrent Conducteur « G ».
- Licence nationale délivrée par une ASN étrangère avec autorisation de participation de cette dernière.
- Licence internationale délivrée par une ASN étrangère.

X30 Junior :

- NCCCK : Nationale Concurrent Conducteur Karting.
- NCCHK : Nationale Concurrent Conducteur H Karting.
- ICCE : Internationale Concurrent Conducteur « E ».
- ICCF : Internationale Concurrent Conducteur « F ».
- ICCG : Internationale Concurrent Conducteur « G ».
- Licence nationale délivrée par une ASN étrangère avec autorisation de participation de cette dernière.
- Licence internationale délivrée par une ASN étrangère.



Sénior :

- NCCCK : Nationale Concurrent Conducteur Karting.
- NCCHK : Nationale Concurrent Conducteur H Karting.
- ICCE : Internationale Concurrent Conducteur « E ».

DÉCISION DE LA SERIE NATIONALE

Texte supprimé = texte barré

Nouveau texte = **texte en gras souligné**

Application : 15/04/2023

Publié le : 15/04/2023



SERIE NATIONALE « IAME SERIES FRANCE » 2023

- **ICCF : Internationale Concurrent Conducteur « F ».**
- **Licence nationale délivrée par une ASN étrangère avec autorisation de participation de cette dernière.**
- **Licence internationale délivrée par une ASN étrangère.**

Master / Gentleman :

- **NCKK : Nationale Concurrent Conducteur Karting.**
- **NCCHK : Nationale Concurrent Conducteur H Karting.**
- **ICCE : Internationale Concurrent Conducteur « E ».**
- **Licence nationale délivrée par une ASN étrangère avec autorisation de participation de cette dernière.**
- **Licence internationale délivrée par une ASN étrangère.**

Les pilotes titulaires d'une licence étrangère peuvent participer à la IAME Series France à condition de répondre aux conditions définies dans le Code Sportif international FIA (Article 2.3.6).

Quelles que soient les circonstances, le pilote ne pourra être âgé de moins de 12 ans dans l'année sauf pour la catégorie Mini 60 (8 ans).

Les représentants légaux des pilotes devront être présents en permanence dans le paddock tout au long de l'évènement et devront se présenter avec les pilotes lors des vérifications administratives.

En cas d'absence du représentant légal, celui-ci devra remplir un formulaire de délégation 2023 afin de déléguer sa qualité de concurrent à une autre personne physique, présente lors de l'évènement et titulaire d'une licence concurrent.

Les formulaires de délégation sont disponibles, par téléchargement, sur le site www.ffsa.org.

